

**Nouveau stade :**

**la Ville de Bruxelles désigne le consortium BAM - Ghelamco**

*Bruxelles, le 19 mars 2015* - Ce jeudi 19 mars, le Collège de la Ville de Bruxelles a désigné parmi les trois soumissionnaires le consortium BAM - Ghelamco comme « candidat privilégié » en vue du financement, de la construction et de l'exploitation d'un nouveau stade de football sur le parking C du plateau du Heysel.

Ce choix repose sur une analyse minutieuse des critères d'attribution établis dans l'appel au marché lancé le 31 mars 2014 par le Conseil communal de la Ville de Bruxelles, à savoir :

- la faisabilité de la réalisation du stade ;
- la faisabilité et la qualité de l'exploitation du stade ;
- les modalités de l'emphytéose ;
- les garanties financières et contractuelles ;
- la qualité architecturale et l'intégration du projet dans l'environnement.

Sur ce dernier critère, la décision du Collège rejoint le choix du Comité d'avis constitué de représentants de la Ville de Bruxelles, de la Région de Bruxelles-Capitale, de la Commune de Grimbergen, des Comités de riverains de la Ville de Bruxelles et de la Commune de Grimbergen, d'architectes et d'experts indépendants.

Le Collège de la Ville de Bruxelles tient à souligner et à saluer la remarquable qualité des trois offres qui lui ont été remises. À ce niveau de la procédure, aucun des trois candidats n'est d'ailleurs définitivement écarté : des négociations vont commencer prochainement entre la Ville de Bruxelles et le candidat privilégié en vue de conclure un contrat d'emphytéose ; si les deux parties ne parvenaient pas à s'accorder, la Ville de Bruxelles se réserve la possibilité de s'adresser à un autre candidat.

La Ville de Bruxelles veut aussi profiter de ce stade, outil de city marketing, pour développer des projets sportifs, associatifs, culturels, au bénéfice direct de ses écoles, de ses clubs et associations. L'implantation de ce stade devrait en outre permettre la rénovation et l'exploitation optimale du parking C.

La Ville de Bruxelles se réjouit d'avancer sur la route de la construction de ce nouveau stade qui constitue une pièce majeure du réaménagement du plateau du Heysel. À proximité de l'Atomium, des Palais des Expositions, d'un centre commercial, d'une nouvelle salle de Congrès de 5.000 places, d'une salle de spectacles d'une capacité de 15.000 places au Palais 12, la présence d'un stade moderne de 60.000 places complète idéalement l'offre et l'attractivité de la Ville de Bruxelles et de la Région de Bruxelles-Capitale.

Idéalement situé en bordure de ring et relié par de multiples offres de déplacement, le nouveau stade participera à la visibilité internationale et au rayonnement de la Ville et de toute la Région bruxelloise.

« Il s'agit d'un choix essentiel et d'un signal fort pour le développement de notre Ville qui, avant tout, doit bénéficier aux Bruxellois. Ce futur stade va permettre de repositionner Bruxelles sur la carte mondiale du sport et va sans conteste jouer un rôle essentiel pour la visibilité internationale de notre Ville. Une nouvelle étape importante vient donc d'être franchie après un intense travail d'analyse » se réjouit le Bourgmestre de la Ville de Bruxelles, Yvan Mayeur.

Pour Alain Courtois, Premier Échevin en charge des Sports, « une page est en train de se tourner : 30 ans après le drame du Heysel, la Ville de Bruxelles est sur le bon chemin pour se doter d'un nouveau stade. Moi qui suis en charge de ce dossier depuis 1987, je puis affirmer que jamais on n'a été aussi loin dans la construction d'une infrastructure moderne, conforme aux normes édictées par l'UEFA et qui tient compte des intérêts des riverains. Vingt ans après l'Euro 2000, on peut aussi espérer que Bruxelles réintègre le concert des nations au plus haut niveau à l'occasion de l'Euro 2020 dont notre capitale a été désignée ville-hôte. »

« J'ai toujours été convaincu que l'implantation idéale pour un nouveau stade national était le parking C en bordure du plateau du Heysel. Aujourd'hui je constate que la solution que j'avais proposée en mai 2013 fédère tant les décideurs que les promoteurs, la désignation d'un « preferred bidder » ce jeudi 19 mars le prouve une nouvelle fois », a déclaré le Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale, Rudi Vervoort.

« En tant que Bruxellois, nous sommes très fiers qu'un nouveau Eurostadium s'implante chez nous et devons mettre toute notre ambition derrière ce nouveau symbole national dans notre capitale. Le nouveau stade de football est très important pour le développement économique et le rayonnement international de Bruxelles et de la Belgique. Le plus important pour moi est qu'il s'agit d'un projet positif dans tous ses aspects. Sur le plan sportif : en tant que Bruxellois, nous sommes fiers de pouvoir construire un nouveau Eurostadium, et nous serons à l'image d'une équipe derrière ce symbole national. Sur le plan de l'autorité publique, nous avons prouvé que plusieurs autorités publiques de différents niveaux savent collaborer », explique Guy Vanhengel, Ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale.

## **Nouveau stade national : rétroactes**

*\* Dates clés concernant la candidature de la Ville de Bruxelles à l'Euro 2020*

- 25/05/2013 : En accord avec la Ville de Bruxelles, le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale annonce l'implantation du futur stade sur le site du Parking C, au Heysel. Ce terrain, propriété de la Ville, est situé sur le territoire de la commune de Grimbergen.
- 02/12/2013 : Le projet de construction d'un nouveau stade au parking C est officiellement annoncé lors d'une conférence de presse qui réunit notamment les autorités de la Ville, de l'URBSFA et du RSCA, qui marque son intérêt pour le projet.
- 31/03/2014 : Le Conseil Communal de la Ville de Bruxelles décide de lancer un appel aux candidats du secteur privé pour la construction d'un nouveau stade au parking C.
- *\*25/04/2014 : L'URBSFA adresse à l'UEFA sa candidature officielle pour l'Euro 2020 de football qui se tiendra pour la première fois dans treize grandes villes européennes.*
- 28/05/2014 : Le Collège de la Ville de Bruxelles entérine les candidatures de quatre consortiums (emmenés par Eiffage, Besix, Bam/Ghelamco et Denys) pour la construction d'un stade sur le parking C.
- 25/07/2014 : Remise des premières offres Besix, Bam/Ghelamco et Denys (Eiffage se désiste).
- *\*19/09/2014 : Désignation à Genève de Bruxelles parmi les 13 villes hôtes de l'Euro 2020.*
- 01/12/2014 : Date limite pour la remise d'une deuxième offre par les trois candidats à la construction d'un stade au parking C.
- 12/2014 : Deuxième round de discussions entre la Ville de Bruxelles et les candidats. Entre-temps, composition et mise en place d'un comité d'avis pour analyser la qualité architecturale des projets (Ville de Bruxelles, Région bruxelloise, commune de Grimbergen, Comités des riverains du parking C et du quartier Verregat-Heysel et experts indépendants y sont représentés).
- 12/01/2015 : Réunion d'information du Comité d'avis sur les trois projets et la procédure en

cours.

- 02/02/2015 : Remise de la dernière offre par les trois candidats (BAFO – Best And Final Offer).
- 23/02/2015 : Réunion du Comité d'avis et exposé des trois projets par les candidats.
- 19/03/2015 : Désignation par le Collège de la Ville de Bruxelles du candidat privilégié retenu pour la construction du stade au parking C.

### À venir...

- Printemps 2015 : Entame d'un dialogue continu entre la Ville de Bruxelles et le candidat retenu (preferred bidder) en vue de conclure un contrat sur le financement, la construction et l'exploitation du nouveau stade sur le parking C du Heysel. Parallèlement, lancement par le candidat retenu des demandes de permis.
- Fin 06/2015 : conclusion d'un contrat pour la construction du stade entre la Ville de Bruxelles et le candidat retenu.
- Début 2016 : Selon les délais de délivrance des permis requis, lancement de la construction du nouveau stade sur le parking C.
- \*2016 : désignation par l'UEFA de la ville hôte du match d'ouverture de l'Euro 2020 (la Ville de Bruxelles est candidate)